



Arnaques par téléphone a mon travail

Par **loulou**, le **15/09/2009** à **21:58**

Bonjour,

j ai été contacté par téléphone à mon travail par groupe telecom pour mettre à jour les infos de la société. Elle me faxe le doc et me demande de tamponner lu et approuvé et m assure quil n'y aura rien à payer. Naive j 'execute et le mal est fait mon patron à reçu un appel comme quoi il avat signer un contrat en plus c'est marqué sur le doc " certife avoir le pouvoir de signature"avec le recul j ai pas fai attention mais pour moi il n y avait rien de mal. Du coup j ai les patrons à dos et jai peur de perdre ma place pour faute lourde car si on doit payer 890 € par mois pendant 4 ans ca va pas le faire. Que dois je faire ? j'angoisse de cette situation.Meri de votre aide

Par **Marion2**, le **15/09/2009** à **22:09**

Bonsoir,

Disons que vous avez été très imprudente !!! Si je comprends bien, vous avez également signé ?

Vous avez des pouvoirs pour signer ?

Si ce n'est pas le cas, effectivement, c'est une faute lourde.

Il faut en discuter avec votre direction. Si vous n'avez pas de pouvoir pour signer, il faut jouer la-dessus.

Tenez-nous au courant et bon courage.

Par **loulou**, le **15/09/2009** à **22:15**

oui j ai tamponné et signé mon employeur ne me parle pas de licenciement mais si on arrive pas à trouver une issue ca craint. visiblement c'est de l arnaque alors j espère m en sortir mais cest pas gagné